



Bruxelles, le
HR.DDG.E1

08 DEC. 2016

NOTE A L'ATTENTION DES OSP REPRESENTATIVES

Objet: Concertation politique
Projet de Dispositions générales d'exécution relatives aux agents contractuels

Comme suite à la réunion de concertation politique portant sur le projet de Dispositions générales d'exécution relatives aux agents contractuels qui s'est tenue le 21 novembre 2016, je vous prie de trouver en annexes de la présente note :

- un projet de relevé de conclusions de la réunion reprenant les réponses apportées par la Vice-présidente aux demandes exprimées dans le cadre de la concertation politique;
- les projets de texte des DGE et leurs annexes.

Je vous communique également **pour information** le projet de déclaration politique de la Vice-présidente relative à la carrière des agents contractuels au sein de la Commission.

En application des dispositions de l'Accord-Cadre, je vous remercie de bien vouloir me faire part **avant le 20 décembre 2016** (17h00) de la position de votre organisation.



Irène SOUKA

Annexes : Relevé de conclusions de la concertation politique sur les DGE relatives aux AC
Projet de Décision de la Commission relative aux dispositions générales d'exécution de l'article 79, paragraphe 2, du régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, régissant les conditions d'emploi des agents contractuels engagés par la Commission en vertu des articles 3 bis et 3 ter dudit régime, ainsi que ses annexes I, II et III
Déclaration politique de la Vice-présidente

Copies: Mme Alexandrova (Cabinet Georgieva)
M. Levasseur, M. Moricca, M. Roques, M. Carlini, M. Saint Aubin (DG HR)